

Comment placer des plaques de plâtre au plafond ?

La réalisation d'un faux-plafond commence toujours par la pose d'une ossature composée de lattes en bois. Celles-ci sont fixées de façon soit parallèle soit croisée, doivent être bien rectilignes et sont espacées de 40 cm. On peut utiliser des clous ou des vis au minimum tous les 65 cm pour bien ancrer la structure.

Les plaques de plâtre sont faciles à découper : il suffit d'un simple cutter, avec lequel on coupe la première épaisseur de carton, puis on casse la plaque d'un coup sec. Il convient de poser les plaques perpendiculairement à l'ossature (la largeur de la plaque dans le sens du lattis). Vous pouvez clouer ou visser les panneaux. Dans le premier cas, utilisez un marteau bombé pour enfoncer les clous profondément. Pour le vissage, on choisit de préférence des vis rapides qu'on peut faire pénétrer sans pré-perçage.



- Et contre un mur ?

Vous disposez de murs abîmés, bruts, à la surface particulièrement inégale ? Poser des plaques de plâtre est une solution aisée pour masquer tous les défauts. Comme pour le plafond, il convient de prévoir une ossature en bois. Un cadre doit être fixé le long du sol et du plafond. Ensuite, on intercale les lattes de façon horizontale, à des intervalles compris entre 50 et 65 cm. Si vous avez l'intention d'accrocher des éléments lourds au mur, mieux vaut renforcer la paroi avec des lattes aux endroits souhaités.

Pour la finition, il existe des bandes d'armature qu'on colle aux raccords des plaques. On les recouvre ensuite d'enduit qui masquera les clous et/ou vis. Petit ponçage et il ne reste plus qu'à peindre ou tapisser.